

DU Pédagogie appliquée au tutorat et à la maîtrise de stage en santé travail



Diplôme
Diplôme université générique



Domaine(s) d'étude
Maieutique, Médecine, Métiers de la rééducation, Métiers du soin, Odontologie



Accessible en Formation
continue



Établissements
Université Toulouse III - Paul Sabatier

Présentation

La réforme de la santé au travail renforçant la pluridisciplinarité et consécutivement, la mise en place de diplômes de formation spécifiques dans le domaine de la santé au travail, nécessite l'organisation de stages pratiques en milieu professionnel. Ces stages doivent être encadrés par des tuteurs présents sur le terrain.

Cette obligation est désormais réelle pour les médecins du travail qui accueilleront des collaborateurs médecins (Article R. 4623-25 du Décret du 30 janvier 2012) et qui accueillent également des internes dans les stages agréés.

Pour que ces formations puissent atteindre un niveau de qualité satisfaisant, il est important que les professionnels encadrants interagissent avec les universitaires en tant que tuteurs pédagogiques.

Cette formation est adaptée aux compétences d'encadrement dans le champ de la santé au travail.

D'autre part, le développement de stages de second cycle de sensibilisation à la médecine du travail dans les services de santé au travail amènera là aussi un encadrement de stage auquel les médecins du travail devront être préparés.

La formation est inspirée du DU de pédagogie adaptée à la Maîtrise de stage en Médecine Générale.

Un objectif secondaire à cette formation est que le candidat puisse à terme, prétendre au titre de Maître de Stage

Universitaire en santé travail (MSUST) avec création d'une charte nationale et intégration de cette fonction dans les contrats de travail de ces médecins salariés.

Objectifs

La réforme de la santé au travail nécessite l'organisation de stages pratiques en milieu professionnel. Ces stages doivent être encadrés par des tuteurs présents sur le terrain.

Savoir-faire et compétences

À la fin de la formation, le candidat doit être capable d'encadrer les stages pratiques inclus dans les différents types de formation mises en place pour les professionnels de santé au travail, à savoir fixer des objectifs pédagogiques, superviser directement ou indirectement les étudiants, guider les étudiants au cours d'un travail de recherche ou de mémoire en santé travail, évaluer les compétences d'un étudiant. Le tout en lien avec les enseignants universitaires des différentes formations.

Cet objectif global est atteint par l'acquisition des compétences suivantes :

- * Maîtriser les aspects fonctionnels, réglementaires, pédagogiques de la fonction de tuteur, maître de stage dans le cadre de la réforme de la médecine du travail,
- * Maîtriser les schémas, le fonctionnement et les objectifs des différentes formations :
- * Stage de DES de médecine du Travail,
- * Stage Pratique de la formation de Collaborateur Médecin,
- * Stage de sensibilisation au cours du deuxième cycle des études médicales,
- * Stage pratique des formations universitaires pour les infirmiers ou les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels.
- * Maîtriser les différents outils pédagogiques que peut mettre en œuvre un tuteur – maître de stage en santé travail. Savoir les évaluer et les faire évoluer,
- * Maîtriser les bases psycho – cognitive de l'apprentissage. Savoir les mettre en application dans sa pratique de tuteur – Maître de stage,
- * Savoir construire un stage en fonction du temps disponible, des objectifs pédagogiques attendus,
- * Savoir accompagner le stagiaire dans la résolution des difficultés rencontrées. Maîtriser la supervision directe et indirecte,
- * Maîtriser les principes et les contraintes de la recherche appliquée en santé travail. Savoir définir un sujet à partir d'une recherche documentaire. Savoir piloter une recherche documentaire. Être capable de diriger une thèse ou un travail de mémoire,
- * Savoir encadrer le stagiaire dans la rédaction médicale et la valorisation de la recherche en santé travail,
- * Savoir évaluer un stage, un travail de recherche. Utiliser les outils à disposition (carnet de stage, portfolio...).

- * Infirmier(e)s DE titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne et titulaire d'un DU ou d'une licence en Santé au travail,
- * Les intervenants en prévention des risques professionnels exerçant dans un service de santé au travail.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

 <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/du-pedagogie-appliquee-au-tutorat-et-a-la-maitrise-de-stage-en-sante-travail>

Admission

Pré-requis obligatoires

En Formation Continue :

- * Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne inscrit au Conseil de l'Ordre, spécialisés en médecine du travail,